

ASSURANCE-VIE

PERMETTRE À CHACUN D'ÉPARGNER POUR DEMAIN

➤ ENCORE UNE PREUVE DU POUVOIR DU COLLECTIF



AVANÇONS *collectif*



**Harmonie
mutuelle**
—
GROUPE **vyv**

ÉPARGNE VIE, UNE SOLUTION DU GROUPE VYV

Harmonie Mutuelle est un acteur engagé : au titre de ses valeurs de solidarité et de confiance, la mutuelle mène de nombreuses actions au plus proche des territoires, pour une société plus à l'écoute et plus humaine.

En choisissant l'assurance-vie d'Harmonie Mutuelle, vous placez votre argent pour préparer votre avenir tout en ayant un impact positif sur la société.



« NOUS AVONS À CŒUR DE PROPOSER
UNE ASSURANCE-VIE ACCESSIBLE
À CHACUN, TOUT EN CONTRIBUANT
AU DÉVELOPPEMENT D'UNE ÉCONOMIE
PLUS RESPONSABLE ET SOLIDAIRE. »

UN PLACEMENT RESPONSABLE ET RESPECTUEUX DE VOTRE ÉPARGNE

- Une solution d'assurance-vie proposée au plus grand nombre avec un versement initial **dès 30€** (selon le mode de gestion).
- Une transparence sur le contrat et ses conditions de gestion.
- L'assureur du Contrat Epargne vie Simplicité s'engage à investir près de 1% de l'encours total de ce contrat sur le FPS MAIF IMPACT SOLIDAIRE, un fonds labellisé par Finansol et qui finance des structures à forte utilité sociale et/ou environnementale.
- Les supports d'investissement en unités de compte sont gérés par EGAMO, société de gestion d'actifs (filiale du Groupe VYV) partageant des valeurs mutualistes, signataire de la charte de l'ONU pour l'investissement responsable (PRI). EGAMO opère une politique d'investissement responsable et intègre des critères extra-financiers (environnementaux, sociaux et de gouvernance) dans l'ensemble de son process d'investissement.
- L'accès à l'Investissement Socialement Responsable (ISR) au travers du support EGAMO Action France - part S.

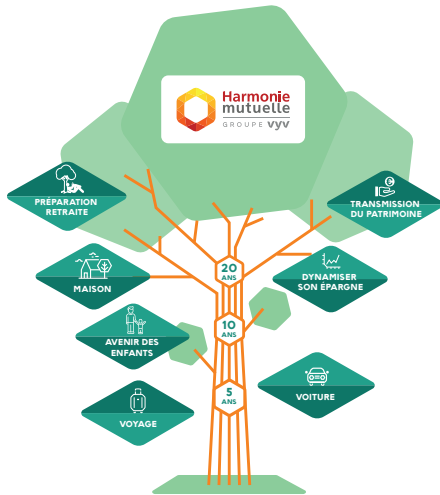


EGAMO a été élue meilleure société de gestion française parmi celles gérant moins de 7 fonds par L'European Funds Trophy en 2019.

EGAMO
GROUPE VYV

L'ASSURANCE-VIE, UNE SOLUTION AU SERVICE DE VOS PROJETS

FAITES GRANDIR VOS PROJETS !



Et vous, quel projet vous tient le plus à cœur ?

EXEMPLES DE PROJETS À TITRE INDICATIF.

➤ **TRANSMETTRE UN CAPITAL, ASSURER L'AVENIR DE VOTRE ENFANT, PRÉPARER VOTRE RETRAITE, DYNAMISER VOTRE ÉPARGNE...**

Accessible, la solution d'assurance-vie proposée par Harmonie Mutuelle permet de se constituer un capital pour préparer ses projets tout en profitant des avantages qui lui sont rattachés : souplesse, fiscalité avantageuse, supports d'investissements variés (fonds euros, unités de compte)...

L'investissement en unités de compte permet de diversifier son épargne. Le capital investi sur les supports en unités de compte n'est pas garanti. Il peut évoluer à la hausse ou à la baisse en fonction des fluctuations des marchés financiers. Cet investissement peut entraîner une perte en capital pour l'assuré. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

➤ LES ATOUTS

- **Une solution accessible dès 30€** selon le contrat.
- **Une épargne souple et disponible***
- **Le choix entre différents modes de gestion et profils d'investisseurs**
- **Un cadre fiscal avantageux**
- **Une garantie décès incluse***

* Selon les conditions prévues au contrat.



UN MODE DE GESTION ADAPTÉ À VOTRE PROFIL :

➤ LA GESTION PROFILÉE

Simple, clé en main.

Nous définissons ensemble dès le départ la répartition des fonds en euros et supports d'investissement en unités de compte selon votre profil pour vous libérer des contraintes de gestion.

LE +

5 formules de répartition sont possibles selon votre projet et votre appétence au risque, dont une 100% sécurisée fonds euros.

➤ LA GESTION SOUS MANDAT

« Esprit tranquille ».

Nous confions la gestion de votre épargne à des experts de la gestion d'actifs qui, en fonction des conditions de marché, adaptent chaque mois l'allocation des supports en unités de compte dans le respect du profil de mandat vous correspondant.

LE +

3 profils de mandat vous sont proposés, accessibles dès 1 000 € de versement initial.

➤ LA GESTION LIBRE

Personnalisée et en toute liberté.

Grâce à votre connaissance des placements et des marchés, vous pouvez gérer votre assurance-vie en toute autonomie (minimum de 30% de votre épargne investie sur des supports en unités de compte⁽¹⁾). À tout moment, vous pouvez réaliser des arbitrages entre les supports.

Des options gratuites pour préserver les performances de votre assurance-vie :

- La sécurisation des plus-values
- La dynamisation des plus-values

LE +

Une plus grande modularité, vous choisissez la répartition qui vous convient le mieux parmi les 9 fonds proposés.

(1) L'investissement en unités de compte permet de diversifier son épargne. Le capital investi sur les supports en unités de compte n'est pas garanti. Il peut évoluer à la hausse ou à la baisse en fonction des fluctuations des marchés financiers. Cet investissement peut entraîner une perte en capital pour l'assuré. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

RENSEIGNEMENTS ET CONTACT



Rendez-vous dans l'agence la plus proche de chez vous



Par téléphone au **0980 980 800**



Ou sur notre site **harmonie-mutuelle.fr**

S'inscrivant au cœur du Groupe VYV, le groupe de protection sociale mutualiste et solidaire, Harmonie Mutuelle s'engage à vous protéger dans toutes les situations que vous pourriez rencontrer. Notre volonté : vous accompagner tout au long de la vie en nous positionnant comme un acteur de santé globale, avec des offres en prévention, santé, prévoyance, épargne-retraite et bien plus encore...

Rendez-vous sur [harmonie-mutuelle.fr](https://www.harmonie-mutuelle.fr) pour en savoir plus !

GRUPE
vyv

L'offre Epargne Vie est conçue et proposée par le Groupe VYV dont Harmonie Mutuelle est l'une des mutuelles fondatrices. Grâce à ses solutions, le Groupe VYV affirme son rôle d'entrepreneur du mieux-vivre.

épargne vie
Simplicité

Harmonie Mutuelle distribue l'offre Epargne vie qui est constituée :

épargne vie
Expertise

- du contrat Epargne vie - Simplicité, assuré et géré par MAIF VIE, pour la gestion profilée et la formule 100% euros,
- du contrat Epargne vie - Expertise, assuré et géré par Mutex, pour la gestion libre et sous mandat.

MAIF VIE : Société anonyme au capital de 122 000 000 Euros, régie par le Code des Assurances - RCS Niort 330 432 782 - Dont le siège social est situé « Le Pavois », 50 avenue Salvador Allende, 79029 NIORT CEDEX 9.

MUTEX, Société Anonyme au capital social de 37 302 300 €, n° LEI 969500QPPFSPQ2NP5N926 régie par le Code des assurances, dont le siège social est sis 140 avenue de la République- CS 30007- 92327 Chatillon Cedex, immatriculée au RCS Nanterre N° 529 219 040, agréée dans les branches 1, 2, 20, 21 et 22.

Harmonie Mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 538 518 473. Numéro LEI 969500JLU5ZH89G4TD57. Siège social : 143, rue Blomet - 75015 Paris.